

**DÉLIBÉRATION N° 2025-2026\_010**

**De la commission de la recherche de l'Université Marie et Louis Pasteur**

**Séance plénière en date du 19 mars 2026**

**Approbation des critères d'évaluation pour l'AAP interne « post doc STARS EU »**

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 28 Membres représentés : 5 Total : 33	Suffrages exprimés : 33  Pour : 33 Contre : 0

**VU** le règlement intérieur de l'Université Marie et Louis Pasteur,

**VU** les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur

**VU** l'article L712-6-1 du code de l'éducation

Les membres présents et représentés de la commission de la recherche approuvent les critères d'évaluation pour les appels à projets interne « post doc STARS EU » joints à cette délibération.

Besançon, le 19 mars 2026

Le président de l'université,

Hugues DAUSSY  


Annexe : critères d'évaluation pour les APP interne post doc STARS EU

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités, le : **21 AVR. 2026**

Délibération publiée sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur le : **21 AVR. 2026**

Université Marie et Louis Pasteur

Les établissements composantes



Les établissements associés

Université Marie et Louis Pasteur  
1 rue Claude Goudimel  
25030 Besançon cedex

Tél. : 03 81 66 66 66 – [www.univ-fcomte.fr](http://www.univ-fcomte.fr)

## Critères de sélection

- **Excellence et qualité scientifique** : Clarté de la problématique, originalité du sujet par rapport à l'état de l'art, rigueur de la méthodologie et pertinence du calendrier.
- **Adéquation aux thématiques STARS EU** : Alignement explicite avec l'un des trois piliers (numérique, transition écologique, valeurs sociales et bien être) et un ou plusieurs Groupes d'Intérêts Thématiques (TIG).
- **Valeur ajoutée de la mobilité européenne** : Qualité du laboratoire d'accueil chez le partenaire, complémentarité des équipements ou des expertises et lettre d'invitation.
- **Interdisciplinarité et synergie inter-instituts** : Projet entre deux laboratoires ou deux disciplines différentes. Décloisonnement des approches.
- **Impact socio-économique et territorial** : Retombées potentielles pour le territoire local (partenaires industriels, collectivités, bénéficiaires sociétaux, ...).
- **Effet levier** : Capacité du projet à déboucher sur un futur dépôt de projet européen ou à consolider un réseau de recherche durable au sein de l'alliance.